

Vivre ensemble à Mancieux

Bulletin municipal N° 31 Août 2020



Site internet de Mancieux

Le site internet est accessible à l'adresse ci-dessous :

<https://www.mairie-mancieux.fr/>

Le site est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez les dernières actualités, ainsi que des informations pratiques, les comptes-rendus des conseils municipaux, et bien d'autres informations

Dans ce numéro :

Le mot du maire	Page 2
Le conseil municipal	Page 3
Les commissions de la communauté de communes	Page 3
L'info qui pique	Page 4
Travaux - Rapports Veolia -	Page 5
Fibre optique - L'école - Les carnets	Page 6
La randonnée du 16 Août	Page 7
L'instant poétique	Page 7
Infos pratiques	Page 8

Le mot du maire

Après une longue interruption, votre bulletin municipal est à nouveau diffusé. J'espère qu'il vous trouve, ainsi que vos proches, en bonne santé.

Je veux avant tout, au nom de toute l'équipe municipale vous adresser mes sincères remerciements pour la confiance et le soutien que vous nous avez témoignés. Bien que les élections aient été perturbées par l'apparition de la Covid 19, aujourd'hui l'équipe municipale est enfin en place et opérationnelle.

Cette crise sanitaire historique n'est malheureusement toujours pas circonscrite. Une augmentation récente du nombre de nouveaux cas de la Covid 19 a même été enregistrée par Santé Publique France (SPF) en Haute-Garonne.

Cette tendance haussière est particulièrement forte chez les 20-30 ans dans la région toulousaine.

Compte tenu de ces éléments, le niveau de risque de la Haute-Garonne a été rehaussé par Santé Publique France de faible à modéré. Dans ce contexte estival propice au relâchement, il est donc particulièrement important d'appeler chacun à agir avec responsabilité en respectant les gestes barrières et la distanciation physique alors que l'épidémie semble aujourd'hui dans une phase de reprise.

Pour mémoire, toute personne peut désormais se faire **dépister gratuitement** (prise en charge par l'assurance maladie) et sans prescription médicale.

Ce contexte perturbe considérablement le fonctionnement des collectivités, mais elles doivent tout de même s'adapter pour maintenir la continuité des services à la population. J'en profite pour remercier le personnel communal et intercommunal d'assurer leurs missions contraintes par l'instauration de protocoles stricts.

Durant cette période nous avons poursuivi les actions entamées.

Un columbarium a été installé au cimetière et conformément aux décisions de la commission de sécurité, les travaux de mise aux normes de la salle des fêtes ont débuté et seront achevés cette année.

Le conseil municipal a arrêté non sans mal la proposition des zones constructibles du PLU. Il est maintenant en cours de consultation des différents organismes qui rendront leur analyse au mois de Novembre au plus tard. A l'issue de celle-ci, l'enquête publique s'ouvrira et vous serez invités à faire part de vos souhaits ou remarques.

Les expropriations des bâtiments impactés par le PPRT Antargaz sont en cours, et le projet d'aménagement de cette zone avec des panneaux photovoltaïques est à l'étude.

Un chantier important sera mené par RTE dans les mois à venir sur notre commune. Tous les pylônes en structure métallique de la ligne 63 000 Volts de Mancieux à Lestelle seront remplacés et un sera supprimé dans le village.

La reprise du bulletin municipal est accompagnée de la redynamisation du site internet que je vous invite à consulter et à faire progresser si besoin. L'utilisation de l'informatique devrait s'améliorer par l'arrivée prochaine de la fibre optique. Les préparatifs ont débuté parmi lesquels le remplacement de nombreux poteaux de téléphone, ce qui laisse présager une couverture de la commune en 2021.

En espérant que vous ayez bien profité de la trêve estivale, je vous souhaite une bonne rentrée.

Henri GOIZET

Composition du conseil municipal



Les commissions de la communauté de communes Cagire Garonne Salat

Président : François ARCANGELI

Commission	Président	Commune
Finances et Ressources humaines	Jean-Claude DOUGNAC	Mazères sur Salat (Maire)
Environnement, plan climat et biodiversité	Raymond NOMDEDEU	Saint-Médard (Maire)
Développement économique	Maryse MOURLAN	Montsaunès (Maire)
Santé et services à la personne	Jean-Pierre DUPRAT	Salies du Salat (Maire)
Services techniques, voirie, ordures ménagères et bâtiments	Patrick BARES	Aspet (Adj.)
Culture, tourisme et patrimoine	Marie-Christine LLORENS	Montespan (Maire)
Services aux communes	Henri GOIZET	Mancioux (Maire)
Projet territoire, prospective cohésion territoriale	Daniel WEISSBERG	Moncaup (Maire)
Petite enfance, enfance et jeunesse	Corinne ORTET	Couret (Maire)
Citoyenneté, urbanisme, agriculture et forêts	Philippe GIMENEZ	Castillon de Saint-Martory (Adj.)
Rivières, eau et GEMAPI	Gilles FAVAREL	Cabanac-Cazaux (Maire)
Cadre de vie, habitat et numérique	Claudette ARJO	Saint-Martory (Adj.)
Sport et sentiers de randonnées	Dominique PONTICACIA	Juzet d'Izaut (Maire)

L'info qui pique :

Le moustique tigre



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans 13 départements de la région Occitanie. Dans certaines conditions, il peut transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya, et le zika, aussi appelées « arboviroses ».

A l'occasion d'un voyage, une personne peut se faire piquer par un moustique infecté. À son retour, cette personne malade peut se faire piquer par un autre moustique tigre sain, qui pourra transmettre alors l'un des 3 virus à une autre personne saine en la piquant. Les virus se propagent ainsi à d'autres personnes.

Conseils aux voyageurs : Soyez vigilants dès votre retour de voyage, surtout d'une zone tropicale. Consultez un médecin en cas de fièvre même modérée, de douleurs articulaires, de courbatures et/ou d'éruptions cutanées.

La lutte préventive : Éliminer durablement les sources de moustiques près de nos maisons.

Les moustiques pondent dans des rétentions d'eau, des adultes émergent après une semaine. Ces rétentions nommées « gîtes » sont généralement de petits récipients près des habitations. Ils peuvent être souterrains, aériens, et ne dépendent pas de la nature du contenant (métal, bois, plastique....).

Il faut donc éliminer au maximum les endroits où l'eau peut stagner, changer régulièrement l'eau des plantes et des fleurs, et éventuellement supprimer les soucoupes, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, et nettoyer régulièrement regards, caniveaux et gouttières. Couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors d'usage.

L'ARS (agence régionale de santé) est en charge de l'intégralité des missions de surveillance entomologique et intervention autour des cas avérés d'arboviroses pour prévenir des épidémies de maladies vectorielles.

Altopictus, entreprise habilitée par l'ARS, est susceptible d'intervenir sur notre territoire au regard de ses missions définies par l'ARS, auparavant assurées et financées par le conseil départemental. Vous serez dûment informés de tout cas avéré sur notre commune. Pour des raisons de santé publique, les actions devront se faire rapidement, aussi nous vous remercions de faire le meilleur accueil aux équipes d'Altopictus.

Le point sur les travaux

- Remplacement du pylône en sortie de la centrale électrique sur la ligne 63 000 Volts
- Campagne de rebouchage des trous dans la chaussée par la Communauté de communes (en cours).
- Les travaux de mise aux normes du bâtiment mairie ont commencé en 2019 (plâtre et peinture). La deuxième tranche sera réalisée cette année, à savoir électricité et menuiserie.



Rapport annuel de VEOLIA concernant l'exploitation du service public d'assainissement collectif

Quelques chiffres d'abord, Mancieux, c'est 145 abonnés pour 432 habitants desservis, c'est 4 km de réseau, une station d'épuration et 10 626 m³ d'eau traitée.

En 2019, plusieurs visites ont été effectuées en mars et en juin, ces opérations de maintenance avaient mis en évidence une usure de l'arbre creux du tambour filtrant du biodisque n°1, ce qui avait conduit à son arrêt en mai 2019, sans conséquence sur l'aspect qualitatif des rejets sur le milieu récepteur. Les réparations ont été effectuées début 2020.

Le prestataire fait quelques propositions d'amélioration à venir, notamment, le renouvellement des 2 tambours filtrants sur les biodisques, ainsi que le remplacement de leurs arbres creux.

Pour toutes vos démarches sans vous déplacer :

Internet : www.eau.veolia.fr

Téléphone : 05 61 80 09 02 du lundi au vendredi 8h-19h et samedi 8h-12h

Urgences techniques : 7j/7 et 24h/24

Rapport annuel de VEOLIA concernant la distribution de l'eau.

Quelques chiffres :

233 abonnés, 432 habitants desservis, 15 km de réseau, 1 installation de production (captage de la Tourasse), 2 réservoirs (Cap Del Bosc et Montpezat), une consommation moyenne de 121 litres/jour/habitant.

En cette période de crise sanitaire liée à la Covid 19, l'eau est une ressource précieuse pour faire barrière au virus.

L'eau est également le marqueur du changement climatique (sécheresse été 2019 et inondation automne).

Mais la plus grande inquiétude des concitoyens à l'égard de l'eau reste la qualité.

Pour ce faire, Véolia complète le contrôle réglementaire de l'agence régionale de santé portant sur l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physico-chimiques, en effectuant des prélèvements sur les points de captages et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur.

Déploiement de la fibre optique

Le raccordement de la commune au réseau de fibre optique est à l'étude.

L'objectif est une mise en service courant 2021. Ce nouveau réseau permettra à tous les habitants raccordés d'avoir accès au très haut débit.

Cette augmentation de capacité permettra d'absorber les nouveaux besoins (TV par internet, vidéo à la demande...), et d'effacer les zones d'ombre qui affectent certains quartiers de la commune. La longueur maximale d'une ligne ADSL classique (cuivre) ne peut excéder 5 kms, avec un débit faible.

Une fibre optique permet d'avoir un débit stable sur une longueur de 30kms.

Lorsque le raccordement de la commune sera effectif, chaque abonné internet devra faire la démarche auprès de son fournisseur d'accès internet (FAI) pour basculer vers un abonnement fibre optique

Vous serez tenus informés de l'avancée des travaux dans les prochains bulletins.

Ecole communale

La fin d'année scolaire s'est avérée bien compliquée. Les élèves volontaires ont tout de même pu être accueillis malgré un protocole sanitaire bien difficile à mettre en place.

En effet, les services périscolaires (cantine, ALAE) n'ont pas fonctionné certains jours.

A la rentrée de septembre, l'école comptera seulement deux classes :

- Une classe de maternelle/CP avec 16 élèves, puis 18 en février.
- Une classe de CE1/CE2/CM1/CM2 avec 23 élèves.

Madame Isabelle Bernardet et une collègue assureront l'enseignement de la classe maternelle/CP. Monsieur Richard Tévérini aura la charge de l'autre classe.

CARNETS

Naissances :

Esteban, Christophe, Didier BOUCHE le 09.01.2020

Simon, Mickael, Gérald BOUCHE le 09.01.2020

Faustine, Anna LACOSTE le 28.06.2020

Décès :

Jean GROS le 19.01.2020

Charles CAMES le 15.06.2020

Marie-Madeleine DAVID le 19.07.2020

Randonnée du 16 Août 2020



Environ 60 courageux marcheurs se sont retrouvés le 16 Août pour la randonnée de la Noue. 8 kms à parcourir dans les côteaux autour du village et au bord de la Noue.

Un ravitaillement très apprécié a été servi au milieu du parcours.

L'apéritif et la paëlla, servis sous le préau ont clôturé cette belle journée.

Merci aux marcheurs du club de BousSENS de nous avoir rejoints pour cette randonnée.

L'instant poétique

Le vieux pont

Ce bon vieux pont avec ses deux arches,
A déjà bien vu de l'eau
Passer verte au galop
Ou du rampement dans sa marche.

Il connaît le pas, la démarche
De l'errant qui porte son ballot,
Du petit berger tout palot,
Du mendiant patriarche.

Au creux de ce profond pays,
Entre ses grands bois recueillis
Où l'ombre humide a son royaume
Le jour a peine est il réel !
Le soir sous l'oeil rouge du soleil
Il devint tout a fait fantôme

Le petit pont de pierres

Je suis le seul passage
Fait de vieilles pierres, et hors d'âge
Pour traverser seul sans ambages
La Noue

Un jour, tout seul sans bagages
De tout bord, de tout âge
Vous franchirez mes berges

Je suis le petit pont de pierres
Enjambant la rivière
Invisible ruisseau
Qui coule au fond
D'un immense canyon



Je suis l'allégorie
Où tout passe, tout finit

Vous y serez, un jour, amenés
A venir témoigner

Le bilan d'une vie
Pour y être appelés
A tous participer
A l'un des nombreux festins et banquets
Des esprits

Informations pratiques

Mairie de Mancieux

Maire : Henri GOIZET

Secrétaire de mairie : Nathalie Mailleau

Adresse : Place de la Mairie 31360 Mancieux Tel : 05 61 90 24 25

Mail : mairiemancieux@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-mancieux.fr/>

Horaires : Lundi 13h30—17h00 Jeudi 8h00 - 12H00 et 14h00—17h00 Vendredi : 9h00—12h00 et 14h00—17h00

Tri sélectif : des colonnes de tri sont à votre disposition lotissement des Campasses et rue du Pont romain

Réseau eau potable et assainissement collectif : VEOLIA Agence Garonne Ariège

81 Avenue Henri Peyrusse 31600 Muret 05 61 80 09 02

Assainissement non collectif : Réseau 31

657 Chemin de la Graouade 31800 Saint Gaudens 05 62 00 72 80

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Président : François ARCANGELI

Adresse : 15 Avenue du Comminges 31260 Mane Tel : 05 61 98 49 30

Mail : secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Site : <https://www.cagiregaronnesalat.fr/>

Déchetterie de Saint-Martory :

Horaires d'hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars: Mardi de 9h00 à 12h00. Mercredi et Vendredi de 13H30 à 17h00. Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'été du 1^{er} Avril au 30 Septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00 & 13h30 à 18h00. Les jeudis de 14h00 à 18h00.

Dépôt de meubles : uniquement à la déchetterie de Mane

Collecte des Ordures ménagères : 1 passage par semaine le Mercredi matin

Crèche : rue des Ecoles 31360 Saint-Martory 05 61 90 17 45

ALAE

Adresse place de la Mairie 31360 Mancieux 05 61 90 27 46

Horaires : 7h30-8h50, 12h00 - 13h50, 16h15 - 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 - 8h50 les mercredis

Directrice : Isabelle HUILLET

mail : ccstmartory@orange.fr

Ecole

Adresse : rue des Ecoles 31360 Mancieux 05 61 90 32 61

Directeur : Richard TEVERINI

Horaires : 8h50 -12h00, 13h50 -16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 8h50 -12h30 les mercredis

Cantine : réservation des repas au 05 61 90 24 25

Associations

Sporting Club Manciousain Pétanque : Président Jean-Christophe NAGY

ACCA Chasse : Président Joël ARTIGUES

Association de Protection de L'Île du Bégué : Président André MALLET